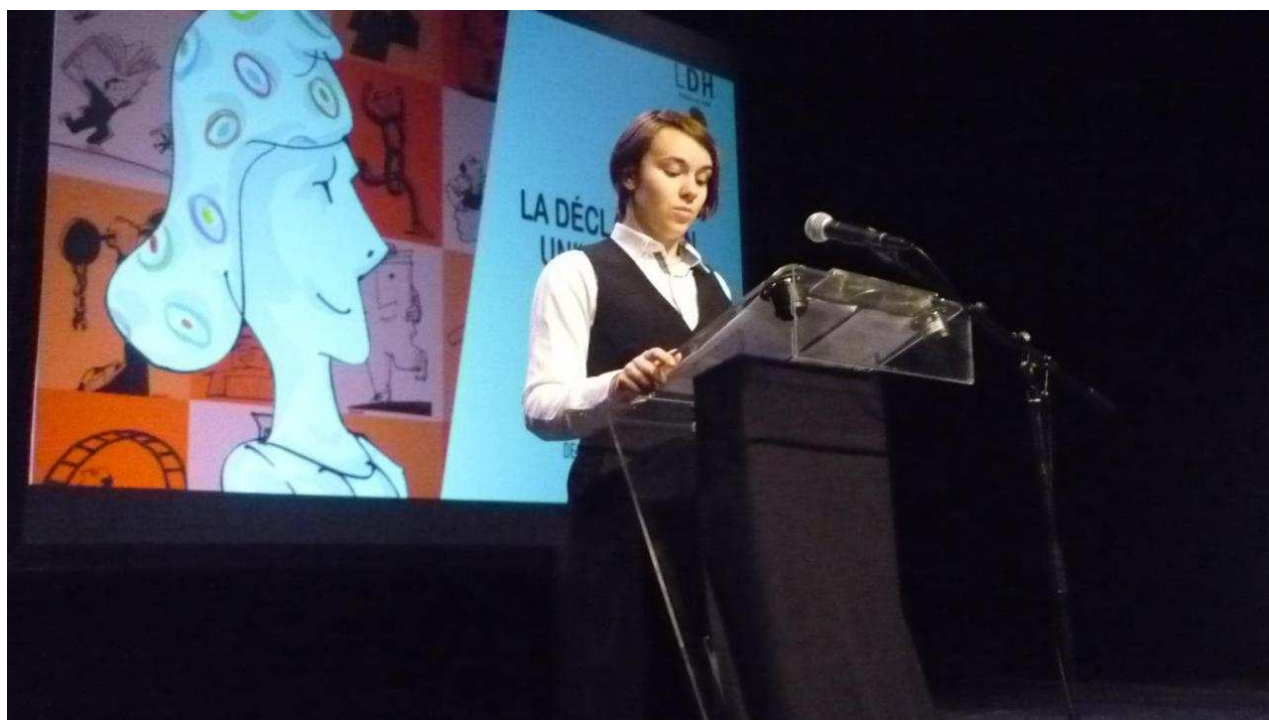


Au concours de plaidoiries à Pont-Audemer, les lycéens brillent par leur éloquence

Au théâtre L'Éclat de Pont-Audemer, 13 lycéens ont ému le public lors d'un concours inédit de plaidoiries sur les droits de l'Homme. Une première marquante, entre engagement, talent et émotion.



L'une des candidates du concours de plaidoiries de Pont-Audemer Photo Paris Normandie





Un des candidats de ce concours de plaidoiries organisé à Pont-Audemer Photo Paris Normandie



Un public nombreux est venu écouter le concours de plaidoiries Photo Paris Normandie

C'est un moment privilégié qu'a vécu la centaine de spectateurs présents samedi 17 mai 2025 au théâtre L'Éclat de Pont-Audemer pour le concours de plaidoiries organisé par la section locale de la Ligue des droits de l'Homme.

Une première dans l'Eure

Cette manifestation, une première dans le département, a, en fait, réuni 13 lycéens de la ville invités à plaider pendant 5 minutes chacun sur un article de la déclaration des droits de

invités à plaider pendant 5 minutes, chacun sur un article de la déclaration des droits de l'Homme devant un jury présidé par Camille Allain, magistrate .

Et le résultat a, en effet, été bluffant et ce dès les premières minutes. Cueilli à froid par la première candidate qui prenait littéralement aux tripes en dénonçant une banderole lue près d'une école parisienne, «Ici, certains élèves n'ont pas de domicile fixe!», le public était ainsi scotché d'entrée par le propos développé avec conviction tant au niveau de la forme que du fond. Pas le temps de se remettre, après des applaudissements nourris, qui traduisaient bien l'émotion suscitée que la 2e candidate livrait un plaidoyer implacable sur la liberté d'expression mise à mal par Donald Trump.

Des interventions poignantes

Et comme la troisième en remettait une couche en livrant un témoignage plus qu'émouvant sur le sort des femmes battues comme sa maman qui avait subi cela pendant huit ans, on a compris rapidement que cet instant serait magique. Certes, on a vu des différences de maîtrise entre ces 13 interventions, mais toutes ont été intéressantes, convaincantes, voire poignantes comme celle de cette candidate dénonçant l'agression sexuelle qu'elle avait subie à 6 ans pour mieux militer pour la protection nécessaire due aux enfants.

On a aussi entendu plusieurs plaidoiries sur la liberté d'expression, mais aussi d'autres sur l'esclavage moderne, les enfants soldats, la précarité, la torture, la scolarité difficile des enfants autistes et le mal logement, toutes plus convaincantes les unes que les autres. A l'issue, un spectateur qui avouait être pessimiste sur l'avenir de la société avant de rentrer dans la salle, se déclarait ainsi rassuré en sortant après avoir constaté la qualité de ces jeunes, onze jeunes filles et deux garçons, dix issus du lycée Prévert, deux du lycée Risle Seine et une du lycée de Tourville. Gilbert Lollivier qui présentait ce concours en remerciant les candidats pour leur courage, accompagné de Jean-Charles Royer, professeur au lycée Prévert, à l'origine de cette initiative, confiait: « le jury va avoir beaucoup de mal à délibérer vu le niveau élevé de toutes ces interventions ».